ALLIANCE JUSTICE
SYNDICAT NATIONAL

COMMUNIQUÉ NATIONAL
6 NOVEMBRE 2026

CPIP · TOUS LES PERSONNELS DES SPIP

L'État reconnaît les besoins des SPIP.
Les personnels attendent des moyens à la hauteur de leurs missions.

Les besoins ne sont plus contestés : ils figurent dans les documents du Parlement et du ministère. Ce qui manque désormais, ce ne sont pas les constats. Ce sont les moyens.

AUX CONSEILLERS PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION

Vous portez le cœur des missions des SPIP : évaluation, suivi, rapports, prévention de la récidive. Avec 570 postes de conseillers vacants, c'est sur vous que repose l'écart entre les missions et les effectifs. **ALLIANCE JUSTICE porte vos revendications.**

856
postes vacants dans les SPIP

dont 570 CPIP

Sénat, avis PLF 2026

286
postes vacants chez les autres personnels

100
créations de postes fléchées vers les SPIP en 2026

« Loin de suffire », selon le Sénat

UN SPIP, C'EST UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Quand un poste manque, c'est toute l'équipe qui absorbe la charge.

- **CPIP**
- **Personnels administratifs**
- **Éducateurs**
- **Personnels de surveillance électronique**
- **Psychologues**
- **Assistants de service social**

UNE MOYENNE QUI CACHE LA RÉALITÉ

Taux de couverture national des postes de conseillers : **87,1 %** au 31 mars 2026. Mais certains services sont à **74 %**. Et sur le terrain, l'objectif de 60 personnes suivies par conseiller est parfois **doublé** : jusqu'à **120 personnes** par conseiller à la maison d'arrêt de Nîmes.

ALLIANCE JUSTICE REVENDIQUE

1. La résorption des **570 postes de conseillers** vacants, avec un calendrier public, service par service.
2. Le respect effectif de l'objectif de **60 personnes suivies par conseiller**, dans chaque SPIP.
3. Un plan national de renforcement des effectifs pour **tous** les personnels des SPIP : CPIP, personnels de surveillance électronique, personnels administratifs, psychologues, éducateurs, assistants de service social.
4. Aucune nouvelle mission sans les effectifs correspondants.
5. Une évaluation de la charge de travail qui tienne compte de chaque métier et de la complexité des situations.
6. Une reconnaissance salariale, indemnitaire et professionnelle de tous les personnels.
7. Des mesures concrètes de prévention de l'épuisement professionnel.

« Reconnaître les besoins était une étape. Y répondre est désormais une obligation. »

✉️ Une question ? Contactez le secrétariat : **secretariat.alliancejustice@gmail.com**

ALLIANCE JUSTICE
L'humain au cœur de notre action

6 novembre 2026
www.alliancejustice.com

Sources : Sénat, avis n° 145 (2025-2026) sur le PLF 2026, programme « Administration pénitentiaire », 26 nov. 2025 ; ministère de la Justice, réponse à la question écrite de Mme Briquet (Sénat, 2026), données au 31 mars 2026 ; témoignages de conseillers du SPIP du Gard, ICI Gard Lozère, 3 nov. 2026 ; rapport de la mission d'appui aux États généraux de l'insertion et de la probation, remis le 13 février 2026.